

Conditions d'octroi de la prime de CHF 1'000.– de carburant neutre en CO₂ offert par Energiapro

**Vous voulez faire un geste pour la planète tout en ménageant votre portefeuille ?
Choisissez de rouler au gaz naturel-biogaz (GNC) !**

En achetant un véhicule au GNC, vous bénéficiez d'un crédit de carburant de CHF 1'000.–* à faire valoir auprès d'une station de remplissage à choix desservie par Energiapro.

Conditions d'octroi pour particuliers et entreprises

- Être domicilié/e ou avoir son siège au sein d'une des communes alimentées en gaz naturel par le groupe Holdigaz ;
- Acheter un véhicule au GNC neuf, de démonstration ou d'occasion ne dépassant pas 100'000 km. L'acquisition doit intervenir entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 (contrat d'achat faisant foi) ;
- Fournir une copie du contrat d'achat ainsi que de la carte grise au nom du/de la détenteur/trice.
- Accepter l'apposition du logo « gaz naturel-biogaz » de couleur chrome ou vert à l'arrière du véhicule.
- Conserver le logo sur le véhicule pendant 2 ans. L'enlèvement du marquage est à la charge du/de la détenteur/trice, Energiapro ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des éventuels dommages à la carrosserie.

Marche à suivre

1. Acheter un véhicule au GNC neuf, de démonstration ou d'occasion ne dépassant pas 100'000 km. L'acquisition doit intervenir entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 (contrat d'achat faisant foi). En cas d'achat de plusieurs véhicules, prendre contact avec mobilite@energiapro.ch pour vous aider dans vos démarches et obtenir d'éventuelles conditions spéciales.
2. Choisir une station desservie par Energiapro où faire le plein de GNC (cf. carte des stations), éventuellement commander une carte de remplissage (à charge du/de la détenteur/trice) et transmettre une copie de la carte de remplissage pour le versement du crédit carburant GNC à mobilite@energiapro.ch.
3. Le logo « gaz naturel-biogaz » de couleur chrome ou vert est ensuite envoyé à l'adresse du/de la détenteur/trice. Il est à apposer à l'arrière du véhicule. Sur demande, il vous est possible de faire poser le logo par nos équipes à Vevey, sur rendez-vous uniquement.
4. Une fois le marquage réalisé, envoyer une photo du véhicule à mobilite@energiapro.ch. Le crédit sur la carte de remplissage est alors effectué dans un délai de 30 jours.

Renseignements

Pour toutes questions relatives à la prime ou toute aide à l'acquisition d'un véhicule au GNC, merci de contacter :

Ludivine Moinat
Mobility Manager

021 863 10 81
079 745 62 78
mobilite@energiapro.ch

* CHF 1'000.– de crédit de GNC vous permet de parcourir près de 15'000 km en fonction du véhicule choisi et des habitudes de conduite.

Stations desservies par Energiapro

AIGLE

Station-service Tamoil
Prestige Car Romand
Rue de Lausanne 13
1860 Aigle

CHÂTEL-ST-DENIS

Station-service Tamoil
Garage des Narcisses
Route de Montreux 61
1618 Châtel-St-Denis

CLARENS

Station-service Tamoil
Rue du Lac 112
1815 Clarens

COLLOMBEY

Station-service Migrol
Route du Montagnier
Z.A. Pré du Pont 103
1868 Collombey-Muraz

COSSONAY

Station-service Socar
Garage RRG Léman
Route de la Sarraz 6
1304 Cossonay

ECHALLENS

Station-service Tamoil
Garage du Nord
Route d'Yverdon 23
1040 Echallens

FOREL

Station-service AVIA
Route de Moudon 13
1072 Forel

LUCENS

Station Holdigaz
Ch. des Berges 3
1522 Lucens
(accès avec carte de
carburant uniquement)

NOVILLE

Station-service Tamoil
Route du Simplon 35
1845 Noville

PUIDOUX

Station-service AVIA
Route de Sous-la-Ville 2
1070 Puidoux

SIERRE (Chalais)

Station-service Jubin
(Shop Daval)
Route de Chippis 49
3966 Chalais

SION

Station-service BP
Rue de la Traversière
1950 Sion

ST-MAURICE

Station-service Agrola
Av. du Simplon 47
1890 St-Maurice

VEVEY

Garage CICG
c/o Holdigaz SA
Av. Général-Guisan 28
1800 Vevey
(durant les heures
d'ouverture des bureaux)

VILLARS-STE-CROIX

Station-service Shell
Route de Cossonay 3
1029 Villars-Ste-Croix

YENS

Station-service Eni
Garage de la Gare
Route de la Gare 25
1169 Yens

